

La Caisse Desjardins de L'Érable annonce les gagnants du concours « Redonner à la collectivité »

Plessisville, le 15 décembre 2017– Le directeur général de la Caisse Desjardins de L'Érable, Monsieur Paul Gagné, est heureux d'annoncer le nom des trois organismes gagnants du concours « Redonner à la collectivité » qui pourront profiter d'une aide financière pour soutenir leur mission en matière de santé et de saines habitudes de vie. Il s'agit du Club de patinage artistique de Princeville, du Comité de loisirs de Sainte-Julie-Laurierville et de la Maison des jeunes L'Express 12-18 de Plessisville.

À compter de janvier 2018, chaque fois qu'un membre de la Caisse ouvrira un nouveau compte admissible, il sera appelé à choisir l'un de ces trois organismes afin que la Caisse fasse un don de 5 \$ en son nom. À la fin de l'année, l'addition des 5 \$ recueillis pour chaque organisme pourrait représenter une somme intéressante.

Rappelons que ces trois organismes ont été sélectionnés grâce à un vote du public qui s'est tenu en ligne au cours des dernières semaines. Le Club de patinage artistique de Princeville, le Comité de loisirs de Sainte-Julie-Laurierville et la Maison des jeunes L'Express 12-18 de Plessisville ont récolté le plus grand nombre de votes parmi les sept organismes sans but lucratif en nomination.

La mission des gagnants

Club de patinage artistique de Princeville

Enseigner, dans le plaisir et le respect, les bases du patin et le patinage artistique à des jeunes âgés de 3 à 18 ans tout en favorisant leur développement sportif.

Comité de loisirs de Sainte-Julie-Laurierville

Faire bouger la collectivité en offrant des infrastructures et des services qui facilitent la pratique d'activités sportives.

Maison des jeunes L'Express 12-18 de Plessisville

Faire la promotion de la santé globale auprès des jeunes de 12 à 17 ans par le biais de différents ateliers portant sur la prévention des dépendances (drogues, alcool, tabagisme, jeu, etc.), la sexualité saine et responsable, l'alimentation saine et équilibrée ainsi que la promotion de la diversité corporelle et l'activité physique.

« Chacun de nous - hommes, femmes, enfants, personnes âgées - nous sommes tous concernés par la santé. Nous souhaitons tous vivre longtemps et en santé. Pour y arriver, on doit avoir accès à des soins de santé de qualité, mais on doit aussi s'en donner les moyens en adoptant de saines habitudes de vie, en bougeant et en faisant du sport. Pour Desjardins, cela constitue une priorité. Et mettre notre force humaine et financière au service des gens, c'est une façon pour nous de contribuer au mieux-être des personnes et de notre collectivité. Voilà pourquoi, la première édition de « Redonner à la collectivité » est dédiée à la santé et aux saines habitudes de vie. » a souligné le directeur général, M. Paul Gagné.

- 30 -